



Normaction : Objectif 2006, 18 millions d'Euros !

- Un chiffre d'affaires qui confirme l'explosion des services télécoms et informatiques à destination des PME-PMI
- Une stratégie de développement qui allie les acquisitions ciblées et la croissance organique

Paris, le 18 janvier 2006 – Créée en Octobre 1997 par Mr Jean-Marc Amouroux et cotée sur le marché libre depuis juin 2005, la société Normaction (www.normaction.com) intervient dans les domaines clés des télécommunications et de la sécurité informatique. La société ambitionne d'offrir à ses clients, grâce à un interlocuteur, un guichet et une facture uniques, toutes les offres de communications téléphoniques fixes et mobiles, d'accès ADSL, d'installations téléphoniques traditionnelles ou IP, et de toute une gamme d'offres de sécurité informatique.

La société a dégagé pour l'année 2005 un chiffre d'affaires qui s'établira entre 8,5 et 9 millions d'Euros, en progression de 100% par rapport à l'année 2004. Normaction prévoit de terminer son exercice 2006 avec un chiffre d'affaires oscillant entre 17 et 18 millions d'euros.

Un développement qui a épousé l'explosion des services télécoms et informatiques aux entreprises

D'un point de vue historique, Normaction a pu prospérer grâce à l'ouverture à la concurrence du marché de la téléphonie fixe (dégrouper*) en proposant la prise en charge des communications locales, nationales et internationales et vers les mobiles des PME. Depuis 2002, l'entreprise s'est également investie sur les services de sauvegarde à distance des données informatiques des PME.

Comme l'indique Paul Champsaur, le président de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (Arcep), la croissance soutenue du haut débit et les bouleversements sur le marché mobile sont les deux tendances majeures de l'année 2005. L'Arcep prévoit que 2006 sera l'année de la convergence fixe-mobile.

Les services MVNO (Mobile Virtual Network Operator*) sont également amenés à se développer et Normaction ne sera pas en reste, puisque l'entreprise a pu bénéficier d'une avance certaine sur ces services en les proposant dès le début de l'année 2005 sur le marché Belge.

Croissance organique et acquisitions ciblées seront les grands axes stratégiques pour 2006

Grâce à la bonne gestion de ses activités et son introduction au marché libre au second semestre 2005, la société dispose aujourd'hui des fonds propres nécessaires à assurer le financement de ses ambitions.

Une première acquisition concerne la société Ouest Telecom, installateur agréé des équipements Matra et couvrant la région Normande. La nouvelle entité portera le nom de Normaction Ouest Telecom, et aura pour mission de promouvoir l'offre globale Normaction auprès des PME de cette région. D'autres opérations interviendront au cours de l'année 2006.

En matière de croissance organique, l'entreprise a su accompagner le développement de son marché, par une politique de recrutement dynamique et a multiplié par cinq en un an sa ressource humaine, passant de 30 à plus de 150 collaborateurs.

Pour l'année 2006, Normaction projette de recruter une trentaine de collaborateurs parmi les métiers administratifs, financiers et commerciaux.

Sur ces différentes annonces, Jean-Marc Amouroux indique : « depuis sa création, Normaction a démontré sa capacité à anticiper les évolutions du marché des télécommunications en identifiant les meilleures opportunités techniques et pratiques, pour donner ensuite naissance à des services concurrentiels et adaptés aux besoins de ses clients petites et moyennes entreprises. Notre offre associée de prise en charge des communications téléphoniques permettant de compenser en partie ou en totalité le coût de la sauvegarde des données démontre aujourd'hui notre compréhension des leviers du marché et notre volonté d'associer un service fiable et robuste à une modèle de facturation particulièrement attractif. Normaction milite pour une complète transparence sur les tarifs et une meilleure information aux petites et moyennes entreprises sur les évolutions de la législation. ».

A propos de Normaction : *Créée en Octobre 1997 par Mr Jean-Marc Amouroux et cotée sur le marché libre depuis juin 2005, la société Normaction ambitionne de devenir d'ici à 2 ans, l'un des principaux acteurs de la gestion des matériels et services informatiques et télécoms des petites et moyennes entreprises. La société a dégagé pour l'année 2005 un chiffre d'affaires qui s'établira entre 8,5 et 9 millions d'Euros, en progression de 100% par rapport à l'année 2004. Normaction prévoit de terminer son exercice 2006 avec un chiffre d'affaires oscillant entre 17 et 18 millions d'euros. Plus d'informations sur le site www.normaction.com*

Contact Presse

Laurent Durgeat / PRformance
Tél : + 33 1 56 03 55 47 / Fax : + 33 1 56 03 55 56
Email : laurent@prformance.com

GLOSSAIRE :

MVNO : Un opérateur de réseau virtuel mobile (MVNO pour Mobile Virtual Network Operator) est un opérateur mobile qui ne possède pas ses propres fréquences et qui habituellement n'a pas sa propre infrastructure de réseau. Au lieu de cela, ce type d'opérateur possède des accords contractuels avec les opérateurs mobiles traditionnels pour leur acheter un forfait d'utilisation en vente à leurs propres clients.

Dégroupage : Le dégroupage permet aux opérateurs alternatifs de bénéficier d'un accès « direct » à l'utilisateur final. Ils sont en mesure de contrôler de bout en bout le réseau et de fournir ainsi un service différencié de celui de l'opérateur historique. Le dégroupage rend en particulier possible une concurrence réelle dans les offres commerciales d'ADSL et de fait une baisse des tarifs de détail.

Voix sur IP : La **voix sur réseau IP**, parfois appelée **téléphonie IP** ou **téléphonie sur Internet**, et souvent abrégée en « VoIP » (abrégié de l'anglais *Voice over IP*), est une technique qui permet de communiquer par voix à distance via le réseau Internet, ou tout autre réseau acceptant le protocole TCP/IP.

Au contraire des téléphones analogiques filaires (RTC) dépendant de centraux téléphoniques dédiés, la voix sur IP permet le transport de conversations téléphoniques sur tout réseau numérique ou analogique acceptant le protocole TCP/IP (Ethernet, RNIS, PPP, etc.)